

École de musique municipale

TARIFS en VIGUEUR

Grille tarifaire

Discipline	SQPx		Extérieur
	t1	t2	t3
Enfant			
éveil	90	125	170
formation musicale	90	125	170
Initiation instrumentale (4-6 ans)	165	220	480
pratique individuelle + formation musicale	240	315	620
pratique individuelle + formation musicale cycle 2	245	330	630
pratique collective	90	125	170
chorale	90	125	170
Adulte			
pratique individuelle + formation musicale	320	420	750
pratique collective	170	215	280
chorale	110	150	180

T1 : Quotient familial \leq 887 € // T2 : tarif plein "Quinocéen" // Tarif 3 : tarif hors commune

Pour information :

Grille tarifaire existante sur les structures enfance-jeunesse :

ressources du foyer	couple ou parent isolé + enfant à charge			
	0	1	2	3
618	1 236	1 545	1 854	2 472
742	1 484	1 855	2 226	2 968
887	1 774	2 218	2 661	3 548
1276	2 552	3 190	3 828	5 104

couple ou parent isolé : 2 parts
 avec 1 enfant : 2,5 parts
 avec 2 enfants : 3 parts
 avec 3 enfants : 3,5 parts
 enfant supplémentaire : + 0.5 part

(* enfant à charge ouvrant droit prestation familiale)

calcul QF = 1/12 revenus annuels avant abattements fiscaux + montant mensuel prestations

École de musique municipale

12, rue des écoles

Tél. : 02.96.70.35.65 ou 06.65.09.83.56 (Sylvie Frénée, directrice)

Renseignements également auprès de la mairie : 02 96 70 80 80